

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
CANTON DE CAULNES
COMMUNE DE CAULNES

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize le DIX DECEMBRE à 9 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André,
BOUGAULT Patricia, Adjointes au Maire.
BERHAULT Marylène, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul,
GUILLEMOT Marie-Paule, GUERIN Hubert, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina,
MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole

Absents excusés : Dominique BRIAND

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

Délibération 2016/12/06 – DEVIATION – AMENAGEMENT FONCIER — Avis avant enquête publique sur le dossier présentant le projet de nouveau parcellaire et de travaux connexes de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur la Commune de CAULNES. Compte rendu de la commission des affaires foncières du mercredi 30 novembre.

Le projet de nouveau parcellaire et de travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) sur la commune de Caulnes, projet soumis à étude d'impact, va faire l'objet d'une enquête publique en 2017.

Cependant, préalablement à cette enquête, l'Article L.122.-1 du Code de l'Environnement dispose que :

« lorsqu'un projet est soumis à évaluation environnementale, le dossier présentant le projet comprenant l'étude d'impact et la demande d'autorisation déposée est transmis par le maître d'ouvrage pour avis à l'Autorité environnementale **ainsi qu'aux collectivités territoriales** et à leurs groupements intéressés par le projet ».

Le Conseil Municipal

Entendu l'avis des membres de la commission des affaires foncières réunie pour l'étude de ce dossier le 30 novembre 2016,

- Donne un AVIS FAVORABLE au dossier présenté par le Conseil Départemental des Côtes d'armor,
- Se réserve la possibilité d'apporter d'éventuelles observations lors de l'enquête publique en 2017.

Rendu Exécutoire le

23 DEC. 2016



Handwritten signature in blue ink, likely of the Mayor Jean-Louis Chalois.

A Caulnes, le 16 décembre 2016
Jean-Louis CHALOIS
Mairie de CAULNES



Handwritten signature in blue ink, likely of the Mayor Jean-Louis Chalois.